

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 8

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voir tomber d'accord (car il ne doit pas y avoir d'entente préalable entre eux) est à deux rangs de baldaquins. La place ou fauteuil assigné à chaque électeur est surmonté d'un léger baldaquin.

« Lorsque ces *Eminences* ont franchi le seuil du palais, toutes les portes en sont closes, et l'on remplit d'un travail léger de maçonnerie celle qui, du 1^{er} étage, conduit au balcon qui domine la grande place de *Monte-Cavallo*. Ces messieurs n'ont dès lors plus aucune communication avec le monde extérieur: le conclave est formé. Autrefois, le dîner des cardinaux leur était amené en grande pompe dans leur voiture de gala; aujourd'hui cela se fait très simplement; mais il existe toujours, à la seule ouverture qui sert dans cette circonstance, un prélat qui visite scrupuleusement ces aliments, afin de s'assurer qu'aucun billet corrupteur ne cherche à s'introduire furtivement dans le saint lieu. Je crois même que son autorité et ses obligations vont jusqu'à pouvoir et devoir partager le pain et autres comestibles de quelque volume.

« Dès l'ouverture du conclave jusqu'à sa clôture, la place du Quirinal est remplie d'une foule compacte dont les yeux sont fixés sur un seul et même point, c'est-à-dire sur le bout d'un tuyau de poêle d'un pouce et demi au plus de diamètre, et qui dépasse la muraille d'un demi-pied environ.

« L'élection du nouveau pontife étant reconnue canonique par le concours des deux tiers des votes du Sacré-Collège, receuillis à portes closes dans la chapelle des scrutins, une cloche intérieure appelle deux premiers maîtres des cérémonies, le sacristain du Sacré-Palais et le secrétaire du conclave. Ceux-ci se réunissent au cardinal-doyen, au cardinal *camerlinge*, sorte de chambellan qui règne *ad interim* pendant les vacances du *Saint-Siège*, au cardinal premier prêtre et au cardinal prieur diacre. Tous se rendent auprès du nouvel élu et se rangent devant sa table; puis le cardinal doyen l'interroge et lui demande s'il accepte la dignité de Souverain-pontife. La réponse étant affirmative, l'élection est parfaite. Les cardinaux ayant pris part au conclave abaissent leurs baldaquins; celui de l'élu reste seul élevé. Le même doyen demande ensuite au nouveau pontife de quel nom il a fait choix. Lorsque ce nom a été décliné, l'un des premiers maîtres de cérémonie formule à haute voix l'acte de l'élection et de l'acceptation, et les deux premiers diacres invitent le pape à se rendre dans la sacristie contiguë pour y revêtir les habits de sa nouvelle dignité. Il s'y rend, entre deux cardinaux et suivi des *cameriers*, du sacristain et du secrétaire du Sacré-Collège, et il y trouve ses deux conclavistes, c'est-à-dire les deux ecclésiastiques qui l'ont servi pendant le conclave.

« A la sacristie se trouvent préparés des habits complets de trois diverses grandeurs; le *camerier* conclaviste choisit celui qu'il estime convenir à la taille du Souverain-pontife, et l'en revêt. Ce costume se compose de bas, d'une culotte et d'un collet de soie blanche, de souliers de même étoffe sur lesquels est brodée une croix d'or, d'une soutane blanche, d'une ceinture de soie blanche avec flocons d'or, d'un rochet garni de dentelles, d'une aumusse rouge, d'une étole de satin rouge brodée d'or, d'une calotte blanche. On dit que les conclavistes et prélates qui assistent à cette toilette, éprouvent une certaine émotion secrète, attendu que le Saint-Père peut, lorsqu'il ôte sa barrette rouge pour se couvrir de la blanche, faire un cardinal d'un des assistants en lui plaçant sur la tête celle qu'il délaissait.

« Ainsi vêtu, le pape retourne à la chapelle des scrutins, où les cardinaux lui rendent les premiers hommages, et où le *camerlinge* lui présente l'*anneau du pêcheur*, que le pape remet au premier maître des cérémonies pour qu'il y fasse graver le nom qu'il a pris.

« Cet anneau est ainsi nommé par ce que l'apôtre saint Pierre est représenté sur le chaton au moment où il retire le fillet des pêcheurs. Retiré du doigt du St-Père par le *camerlinge* au moment du décès, il est brisé à la première réunion des cardinaux, qui a lieu le lendemain.

« Lorsqu'il a reçu ces hommages, les cardinaux premier et second diacres partent de la chapelle et se rendent sur le

balcon extérieur pour annoncer l'élection au peuple assemblé; car à peine est-elle admise, le maçon et autres ouvriers du conclave démolissent la muraille légère qui défendait l'accès du balcon du palais Quirinal.

« Il faut voir les trépignements de cette foule impatiente à chaque coup de marteau qui détache une pierre.

« Arrivés sur le balcon, où un immense hourra les salues, le premier diacre se place d'un côté avec la croix, et le second au milieu. Celui-ci annonce alors à haute voix le grand événement. Puis il jette au peuple le billet qui contient cette annonce. Presque au même instant où le cardinal s'adresse à la foule assemblée sur la place qui fait face au palais Quirinal, toutes les cloches des nombreuses églises de la ville, de concert avec le canon du *Castel St-Angelo*, portent la nouvelle à toute la population des Etats romains; et c'est ordinairement dans ce moment et lorsque le *Castel St-Angelo* arbore les étendards aux armes du nouveau pontife, que celui-ci paraît sur le balcon et donne sa bénédiction à la multitude.

« J'allais oublier de dire pourquoi les regards sont fixés du matin au soir et pendant tout le temps que dure le conclave, souvent plusieurs jours, sur un bout du tuyau du poêle. C'est que, l'orsqu'un cardinal a enfin pu réunir les deux tiers des suffrages, les billets sont brûlés dans un petit poêle placé dans la chapelle des scrutins, et la première fumée qui sort de ce tuyau est celle des billets enflammés, de sorte que sa vue équivaut à la nouvelle officielle que l'élection est faite.

« Le couronnement a lieu dans la magnifique église de St-Pierre. Pendant la cérémonie, les salves de l'artillerie du *Castel St-Angelo*, les mortiers de la garde suisse et les fanfares militaires répondent aux chants sacrés. C'est au sortir de la chapelle de St-Grégoire, appelée chapelle *Clémentine* du nom de Clément VIII qu'il fit construire, et qui se trouve dans l'église même, que j'ai vu le premier détail qui m'a frappé; le voici: lorsque le Souverain-pontife sort de la chapelle pour se rendre au grand autel, qui est à une distance considérable, il trouve sur son chemin un maître des cérémonies à genoux, tenant en main une canne argentée, qui se termine en forme de binet à trois pointes entre lesquelles on a placé une poignée d'étoiles, auxquelles un clerc de chapelle met le feu au moyen d'une bougie. Alors le maître des cérémonies chante ces paroles en élevant la canne enflammée: *sante pater, sic transit gloria mundi*. Et ceci se répète jusqu'à trois fois sur le passage du pape.

Une circonstance qui a été pour moi saisissante, est l'acte du placement de la tiare (la triple couronne) sur la tête du Souverain-pontife ému, dont les larmes coulaient abondamment.

Le cardinal second diacre découvrit le pape, qui était mûr, et le premier diacre prenant la tiare des deux mains, la lui plaça sur la tête en disant: *Accipe tiaram Aribus coronis ornatum, et scias te esse patrem principum et regum rectorem orbis in terra vicarium Salvatoris nostri Jesu-Christi, cui est honor et gloria in saecula saeculorum.*

« Reçois la triple couronne et sache que tu dois être le père des princes et des rois, le gouverneur du monde et sur la terre, le représentant de notre Seigneur Jésus-Christ, auquel soit honneur et gloire aux siècles des siècles »

La crise qui a sévi pendant assez longtemps chez nous, a particulièrement atteint la classe ouvrière, qui en souffre encore, malgré les nombreux chantiers que l'on a ouverts de toutes parts pour lui donner du travail. Aussi, pendant les derniers mois de l'année écoulée, les heureux qui pouvaient obtenir de l'occupation, la faisaient-ils durer aussi longtemps que possible, ce qui ne faisait pas toujours le compte du patron.

On raconte à ce sujet un plaisant tour d'un propriétaire de vignes des bords du Léman.

M. D..., voulant hâter l'achèvement d'une cave, dont les travaux n'avançaient pas au gré de ses désirs, a eu recours à un procédé tout à fait ingénieux. Depuis quelque temps déjà, ses ouvriers, travaillant à la journée, exécutaient leur besogne avec une nonchalance intolérable. Tout à coup, on remarqua, non sans étonnement, que les ouvriers faisaient preuve d'une ardeur inouïe. Plus de paresse, plus de lenteur : les travaux avançaient comme par enchantement. La cave eut bientôt la profondeur voulue. Mais, chose plus extraordinaire encore, les ouvriers ne voulaient plus s'arrêter ; ils piochaient toujours et cela au point qu'il fallut avoir recours au syndic pour faire cesser les travaux !

Le propriétaire raconta alors, en riant, que, désespérant de voir achever le travail entrepris, il avait, un soir, enseveli à un pied de profondeur dans le terrain que les ouvriers devaient enlever, une vieille boîte, hermétiquement fermée, dans laquelle il avait placé un vieux morceau de parchemin contenant ces mots : *Ci-dessous est le gros trésor à la Dame. Cent mille livres en or et deux cents écus neufs.*

On comprit l'acharnement des ouvriers, qui, en entendant la vérité, firent une grimace des plus piteuses.

Avis aux terrassiers.

L. D.

Piblet et lè pierrès cassâïès.

Piblet étai on petit païsan qu'avai prâo mau à veri et tornâ ; l'étai coumeint y'ein a bounadrâi, que dussont teri lo diablio pè la quiua po poâi niâ lè dou bets, mâ ora qu'on a votâ cilia défarcachon, faut espérâ que l'âodrâ on bocon mi.

Piblet fasâi don coumeint poivè, et quand l'avai tot reduit su la fin dè l'âoton, sè mettai à cassâ dâi pierrès ; l'avai atsetâ on bâteran et s'étai fabrequâ onna tiéce que cein resseimblâvè à 'na maiti dè letchâire dè cabaret, et tè cassâvè quie clliâo pierrès que ramassâvè su sè tsamps ; kâ on ein trâovè adé prâo su lè djeinès z'espacettès, permî lè z'étrâobiès aprés lo bliâ, et su lè tsamps ein sémorè; ensin su tot cein qu'a étâ veri. L'ein fasâi dâi petits moués decé, delé, et lè z'allâvè queri avoué sa vatsé et son tsai à panâirès.

La coumouna, que n'avai min dè pierraire, ni dé graviâlaire, était tot parâi d'obedjâ dè retserdzi lè tsemins sein quiet lo grand voyé étai bintout quie po férè budzi la municipalitâ, que dévessâi sè protiurâ dâo matériaux coute que coute, et Piblet que savai cein, veindâi sè pierrès, qui cein lâi fasâi adè gagnâi oquié; mâ l'étai dâi iadzo prâo molési dè s'accordâ po lo 'prix, po cein que lo syndico tegnâi pî trâo po la coumouna. Assebin l'autro dzo que martchandâvè lo moué à Piblet, diabe lo pas se l'ont pu s'arreindzi.

— On vo z'ein baillé dou francs la tiéce, se fasâi lo syndico.

— Na! vo dio, à mein dé dou francs cinquanta,

m'einlêvai se lè laisso, kâ po dâi pierrès, l'est dâi pierrès; n'est pas on moué dè regret, allâ pî.

— Vo dio pas! mâ tot parâi l'est trâo tchai ; volâi-vo po dou francs?

— Na! petout què dè lè veindrè po cé prix, y'a méré mi lè bailli à mon caïon!

Un chevreuil embloisé!

M. de Cherville, après avoir rendu hommage, dans sa chronique du *Temps*, aux aimables qualités du chevreuil, est forcé de constater que cet animal n'en est pas moins affecté d'un assez vilain penchant, celui des jouissances bachiques :

« Il est vrai qu'il ne lui donne satisfaction qu'une fois par an, et c'est là une circonstance atténuante. Au printemps, il se jette avec avidité sur les jets tendres et savoureux de la bourdaine, et cette nourriture chargée de sève, fermentant dans son estomac, l'éivre au point qu'il abandonne ses cantons pour se montrer comme assolé partout où le hasard le conduit.

» Il y a quelques années, un homme du village de la Queue-en-Brie, qui regagnait son village, en battant, non pas les murailles, mais les tas de pierres, car il se trouvait lui-même dans cet état où un simple mortel a le droit de se croire l'égal des dieux, aperçut dans un des fossés de la route un animal fauve qui lui parut endormi. C'était un chevreuil qui, sous la pernicieuse influence du *brout*, était venu induire les passants en tentation. Sans se laisser attendrir par la similitude de leurs situations réciproques, recouvrant immédiatement ce qu'il fallait de raison pour calculer la valeur de l'au-baine, le paysan saisit l'animal, lui attacha les pieds avec son mouchoir, et, l'ayant chargé sur ses épaules, il essaya de l'emporter.

» Ces préparatifs, dissipant les vapeurs des pousses de bourdaine, avaient aussi ramené l'ivrogne à quatre pattes au sentiment de sa situation ; il protesta et se débattit si bien, que l'autre, qui était inventif, ôta sa blouse, fit passer la tête de la bête par le collet, et, rapprochant la partie inférieure en forme de sac, improvisa une sorte de camisole de force qui paralysait les mouvements du prisonnier.

» Il venait de terminer ces ingénieuses dispositions, lorsqu'il entendit une voix railleuse lui demander s'il avait besoin d'aide ; en se retournant, il se vit entre deux gendarmes qui, sans plus de préambule, lui déclarèrent procès-verbal ; car il paraît que, plus heureux que nous, qui y laissons notre supériorité humaine, le chevreuil ne perd pas dans l'ivresse ses droits au beau titre de gibier.

» Tout en écrivant les nom et prénoms du paysan, ces représentants de la loi avaient enjoint au délinquant de rendre son captif à la liberté ; malheureusement, dans son trouble, le pauvre diable ayant commencé par détacher le mouchoir qui entravait les pattes de l'animal, celui-ci n'en fut pas plutôt débarrassé qu'il s'élança dans la direction